



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 19 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, les dix-neuf avrils à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqués en session ordinaire se sont réunis à la salle Voirnot sous la présidence de Monsieur Geoffrey GUILLAUME, Maire de la Commune de MOIVRONS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs, Yolande COLLET, Nicolas DUPRÉ, Philippe DUPRE, Léo DROUOT, Bruno ETIENNE, Jérémy GAUDRON, Christine GODEFROY, Geoffrey GUILLAUME Dominique HENCK, Lilian HUMBERT, Jérôme SOT formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Rachelle CERUTTI, Mr Arnaud DARBELET, Michel MINETTE, Théo ROUSSEL

Pouvoirs :

Rachelle CERUTTI donne pouvoir à Mr Geoffrey GUILLAUME.

Mr Arnaud DARBELET donne pouvoir à Mr Léo DROUOT.

A été nommée secrétaire de séance : Mr Dominique HENCK.

N° D2021-16 VOTE DU COMPTE DE GESTION.

Vote du compte de gestion.

Vote à l'unanimité.

N° D2021-17 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Vote du compte administratif.

Vote à l'unanimité.

N° D2021-18 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.

Vote du BP.

Vote à l'unanimité.

N° D2021-19 TRAVAUX 2021

Le Maire présente les devis pour la réalisation des changements des menuiseries extérieures de la mairie ainsi que la rénovation de la toiture. Le conseil autorise M. le Maire à signer les marchés avec l'entreprise Moreira, pour la rénovation de la toiture, d'un montant de 8 362,20 TTC et avec l'entreprise ROUSSELOT Fermetures pour le remplacement des menuiseries d'un montant de 13 788,86 TTC.

La signature des devis seront faites dès le retour positif de la subvention régionale au titre du plan de relance d'un montant de 9 000 €.

Vote à l'unanimité.

N°D2021-20 AUTORISATION DE SIGNATURE

Le conseil autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux et équipements scolaires et périscolaire avec la COM COM Seille et Grand Couronné.
Vote à l'unanimité.

N°2021-21 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LA MISE A DISPOSITION DU MATERIEL INFORMATIQUE.

Le conseil autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de matériel informatique avec la COM COM Seille et Grand Couronné.
Vote à l'unanimité.

N° D2021-22 PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE AU SIS CÔTES DE MOIVRONS.

Suite à la réunion du conseil municipal en date du 19 mars 2021 ; le SIS à fourni les comptes administratifs de la période de 2018 à 2020. Après observation des comptes laissant apparaître un excédent de fonctionnement, sachant que suite à la signature de la convention scolaire avec la COM COM, ce dernier va rembourser les sommes réglées par le SIS pour la consommation des fluides du bâtiment scolaire de la période de 2019 et 2020 estimé à 18 000 €. En vue de ces éléments, le conseil propose de participer à l'effort de financement exceptionnelle de 4 972.50 € au SIS de dégager un fond de trésorerie stable.
Vote à l'unanimité.

Question diverse :

M. DUPRÉ, indique que plusieurs personnes ont demandés des coupes de bois supplémentaires. Il est rappelé que pour bénéficier de celle-ci, la première coupe attribuée doit être entièrement réalisée.

M. GODEFROY demande qui est chargé de l'entretien des bornes de tri.
La compétence appartient à la COM COM, celle-ci est à sa charge.

La séance est levée à 22 heures 41.